

Recherches sociographiques



Julien BAUER, *Le système politique canadien*

Réjean Pelletier

Volume 41, numéro 1, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057333ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057333ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pelletier, R. (2000). Compte rendu de [Julien BAUER, *Le système politique canadien*]. *Recherches sociographiques*, 41(1), 108–111.
<https://doi.org/10.7202/057333ar>

solutions évoqués dans la troisième partie du volume. La politique de la langue a suscité les réactions de Martina DRESCHER et de H.J. PÜTTMANN. Anke GLADISCHEFSKI et Maria Gesina LIEBER font le point sur « La féminisation des noms de métier et des titres au Canada francophone... » en parallèle avec ce qui se passe en France, en Suisse et en Belgique. Elles notent l'avant-gardisme en la matière du Québec, avant-gardisme d'ordre temporel, mais aussi d'ordre qualitatif. Il s'agit dans ce cas « d'un modèle progressiste pour [les autres] pays francophones ». Leur analyse est précise et fouillée, accompagnée, comme dans la plupart des autres textes, d'une bibliographie et, dans leur cas précis, de tableaux sur les emprunts, les homonymes complexes et quelques cas particuliers dans les quatre pays francophones en question.

En conclusion, l'ensemble des communications est extrêmement sérieux et valait la publication. Le lecteur spécialiste du Québec s'étonnera de certains oublis, notamment dans les bibliographies : une communication dans un colloque n'est pas une thèse et le délai de publication ne rend pas justice aux bibliographies. Des erreurs minimes dues à des imprécisions gêneront l'un ou l'autre. Dans les limites du genre, l'effet « courtepoinTE » quasi obligatoire, dont le motif apparaît plus anarchique que structuré, risque d'offrir ici ou là, par manière de surprise, un texte au dessin particulièrement original ou singulièrement satisfaisant.

Un mot également concernant la belle qualité de la langue écrite de la quasi-totalité des textes. Considérant qu'ils sont des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle, bien des locuteurs de langue maternelle pourraient prendre modèle sur l'écriture de ces 300 pages.

Il faut surtout se réjouir de ce que les études sur le Québec se soient implantées en Europe avec autant de succès et souhaiter qu'elles continuent à susciter des recherches spécialisées menées avec autant de sûreté de jugement, ce dont le présent ouvrage est la preuve manifeste.

Françoise TÉTU DE LABSADE

*Département des littératures,
Université Laval.*

Julien BAUER, *Le système politique canadien*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, 127 p. (Que sais-je ?, 3354.)

Depuis les travaux pionniers de David EASTON dans les années 1960 sur la notion de système politique, la plupart des auteurs ne sentent même plus le besoin de définir ce qu'ils entendent par ce concept. Ce qui leur permet habituellement de ratisser large et d'englober une foule de sujets sous ce thème. C'est ce que fait Julien Bauer dans son ouvrage sur *Le système politique canadien* publié dans la célèbre collection « Que sais-je ? ».

L'auteur se permet d'aborder des sujets assez divers qui touchent tous cependant à la politique canadienne conçue dans un sens large. Ce sont, par contre, des thèmes pertinents, surtout pour un lectorat français qui est d'ailleurs le premier public visé par un tel ouvrage. Le livre s'ouvre sur l'analyse d'un quadruple déterminisme, soit la géographie immense, une histoire brève qui remonte essentiellement au peuplement européen, un lent processus de décolonisation qui fait passer progressivement le Canada d'un statut semi-colonial à l'indépendance, et une économie captive d'abord de la Grande-Bretagne, puis des États-Unis. Ce sont là, selon les termes mêmes de l'auteur, les conditions qui encadrent la vie de la population canadienne ou, si l'on veut, « les principaux déterminismes qui permettent de mieux comprendre les conditions dans lesquelles s'est développé le système politique canadien ».

Effectivement, il est difficile de faire abstraction de la géographie, de l'histoire, de l'économie et de l'évolution politique si l'on veut bien faire comprendre le « système politique canadien ». L'auteur réussit à faire un survol (collection oblige) de ces déterminismes en une vingtaine de pages. Il est donc forcé d'aller à l'essentiel, ce qui n'est pas un défaut, mais parfois au prix de certaines imprécisions ou de raccourcis, ce qui est plus problématique. Par exemple, l'auteur écrit que « [l]es demandes continues des habitants, la rébellion de 1837, le désir de Londres d'assurer la loi et l'ordre aboutirent en 1840 à l'Acte d'Union [...] » (p. 17). Il ne s'agit certainement pas des demandes de la majorité francophone du Bas-Canada opposée à cette Union. En outre, il aurait fallu parler des rébellions de 1837-1838. Autre exemple : dans la même page, il affirme que les deux territoires du Nord-Ouest et du Yukon « sont en train de changer de statut et deviendront des provinces ». Ce statut de province est loin d'être acquis pour les territoires, même si ces derniers peuvent y aspirer. Dernier exemple : en parlant du droit de vote « à l'origine réservé aux propriétaires mâles » (p. 70), il aurait été plus exact d'écrire que le droit de vote était réservé aux propriétaires aussi bien hommes que femmes, celles-ci étant rarement propriétaires de biens en vertu de la loi. Ce n'est que sous l'Acte d'Union (après un retrait temporaire en 1834) qu'une Assemblée élue essentiellement composée d'hommes retira ce droit de vote, déjà restreint, aux femmes. Enfin, je ne comprends pas comment l'auteur en arrive au chiffre de 23 amendements à l'AANB entre 1861 (*sic*) et 1982.

De tels raccourcis ou imprécisions se retrouvent également dans le chapitre suivant consacré aux institutions. Ce dernier porte le curieux sous-titre de décentralisation ascendante, sous-titre qui s'éclaire mieux à la lecture du texte consacré à la fois au système fédéral (décentralisation) et à la concentration des pouvoirs aux mains du premier ministre (sommet d'une hiérarchie centralisatrice) tant au palier fédéral qu'au palier provincial. Ce qui conduit tout naturellement l'auteur à analyser aussi bien la composition et le fonctionnement du cabinet avec ses multiples comités que les nécessaires organismes de coordination et de contrôle que sont le Bureau du Conseil privé (ou à Québec, le ministère du Conseil exécutif), le Conseil du Trésor et le Cabinet du premier ministre (appelé plutôt le Bureau du PM), aussi bien les pouvoirs du premier ministre sur la haute administration que son contrôle des instances législatives, y compris un Sénat qui n'est pas « un obstacle sérieux aux visées du Premier ministre » (p. 74). Entre ces deux sections sur le système fédéral et

les pouvoirs du PM s'en intercale une autre consacrée au système électoral réducteur en vigueur au Canada qui favorise le bipartisme, laisse peu de chance aux tiers partis et, parfois, fait gagner le perdant (obtenir moins de voix, mais plus de sièges).

Dans l'ensemble, ce chapitre, qui forme le cœur de l'ouvrage, est bien mené, quoique s'y glissent encore certaines inexactitudes ou imprécisions. Par exemple, on ne peut affirmer que le « pouvoir de dépenser » qui a joué un grand rôle pendant quarante ans (1940-1980), n'est plus utilisé en raison de la crise des finances publiques (p. 35). Il faudrait demander aux premiers ministres provinciaux si tel est vraiment le cas ! Autre exemple : on ne peut soutenir que la stabilité politique du pays, favorisée entre autres par le mode de scrutin en vigueur et par les partis politiques eux-mêmes, n'a été remise en question que tout récemment (p. 42) ; c'est alors faire abstraction des années 1920 et du début des années 1960 où se succédaient les gouvernements minoritaires et où le bipartisme était remis en question par la présence de tiers partis. Autres inexactitudes qu'une lecture attentive aurait pu corriger : l'Union nationale a conservé le pouvoir jusqu'en 1960 et non 1963 (p. 52) ; le Nouveau Parti démocratique a été fondé en 1961 et non en 1966 (p. 54) ; le Reform Party a obtenu 60 sièges en 1997 et non pas 54 (p. 56-57) ; un lieutenant-gouverneur général n'existe pas au niveau provincial (p. 77).

Le dernier chapitre s'attaque à plusieurs problèmes et met en évidence les principales réponses que les gouvernements canadiens ont apportées aux multiples questions que la société canadienne se pose. Par exemple, comment faire vivre ensemble des groupes aussi divers que les Autochtones, les peuples dits fondateurs et les autres ? Ce qui amène l'auteur à parler de la question autochtone, de l'autonomie que les Autochtones réclament, du « pacte » entre les peuples fondateurs, du bilinguisme, de la notion de Québécois, de l'immigration, des minorités visibles, du multiculturalisme. Il réussit à faire un bon tour d'horizon de ces sujets en une quinzaine de pages seulement.

Par la suite, il aborde l'épineuse question des relations Est-Ouest confrontées aux relations Nord-Sud et à la force d'attraction des États-Unis. Attiré par les États-Unis et tiraillé entre ses mouvements régionalistes (à l'Ouest et au Québec), le Canada, ajoute-t-il, est à la recherche de son identité : les symboles de cette identité, que ce soit la citoyenneté canadienne, le drapeau, l'hymne national sont apparus tardivement, la constitution elle-même, que l'on a rapatriée et que l'on a voulu modifier par la suite, n'est pas devenue « le symbole d'un pays en paix avec lui-même », sans oublier la menace toujours présente de la sécession du Québec. Au total, conclut-il, le Canada présente un paradoxe, celui d'un État en crise perpétuelle qui garde cependant un profond respect des valeurs démocratiques.

En un peu plus d'une trentaine de pages, l'auteur réussit à traiter d'une façon compréhensible de ces différentes questions, et ce, en y portant un regard éclairé,

même si je n'en partage pas nécessairement toutes les conclusions. Dommage que des imprécisions et des inexactitudes viennent ternir les qualités d'ensemble de cet ouvrage !

Réjean PELLETIER

*Département de science politique,
Université Laval.*

Anne GILBERT, *Espaces franco-ontariens, essai*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1999, 198 p.

Roger BERNARD, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1998, 238 p.

Dans un article portant sur le concept d'« Amérique française » publié dans *Recherches sociographiques* (XXXIX, 1, 1998 : 103-120), Anne Gilbert attribuait aux géographes de l'Université Laval, « plus qu'on ne le pense », la responsabilité d'avoir fait renaître ces dernières années, « un objet de recherche oublié » et d'avoir à nouveau fait de l'Amérique française « un terrain de recherche en sciences sociales ». Si elle a raison, les géographes de Laval ne peuvent que s'en réjouir, surtout au vu de la quantité et de la qualité des travaux dans le domaine ces derniers temps, notamment ces deux ouvrages de Gilbert et Bernard, synthèses de travaux de longue haleine réalisés par deux professeurs de l'Université d'Ottawa, l'une géographe, l'autre sociologue.

De toutes les îles de l'Archipel francophone d'Amérique du Nord, hormis le Québec, c'est celle de l'Ontario qui aurait dû être la mieux connue. Elle est de loin la plus grande, comptant deux fois plus d'habitants d'expression française que la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, son plus proche concurrent. Sans doute en raison de leur histoire plus dramatique, leurs origines très distinctes de celles du Canada français, leur présence plus visible dans les provinces Maritimes et une langue plus colorée, les Acadiens ont eu droit à un traitement, sinon meilleur au moins plus substantiel, par les chercheurs, journalistes et médias d'information. La situation commence-t-elle à changer ? À voir tout l'émoi engendré par l'annonce de fermeture de l'Hôpital Montfort et la parution des travaux de Gilbert et Bernard, on serait porté à le croire.

Dans *Espaces franco-ontariens*, Anne Gilbert rend les choses très claires. Dès le départ, elle met en doute l'idée d'île franco-ontarienne. L'Ontario français n'est pas une île ! Il est lui-même un archipel comportant plusieurs îlots de grosseur et de force inégales et affichant des identités de plus en plus variées et complexes. Cherchant à démystifier la géographie de l'Ontario français, Gilbert procède systématiquement passant de macro à micro-échelle, du général au particulier, de la province à la région puis au local. Il s'agit d'une leçon magistrale en géographie